

PAM

PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

Rapport moral du président	1
Nos valeurs - actions - missions	2
Relations et accompagnement des adhérents	3
Médiation - Prévention Sensibilisation	4
La communication interne & externe	5
Promouvoir la diversité artistique et culturelle	6
Au coeur des politiques publiques	7
Observation - ressources	8
Nos partenaires	9
Gouvernance et vie associative	10
Nos adhérents	11
Conclusion et Remerciements	12

Chers Adhérent.e.s, Chèr.e.s Ami.e.s,

Pour le PAM, L'année 2024 s'est caractérisée par un changement partiel de l'équipe et du Conseil d'Administration. Mais surtout, l'emblématique Nadine Verna a cédé sa place à Olivier Galan en septembre dernier. Comme je l'ai fait l'an dernier, je tenais à réaffirmer nos remerciements collectifs pour l'ensemble du travail accompli par Nadine et de son engagement viscéral pour les acteurs et pour la filière. Son dévouement exemplaire reste inspirant et son héritage nous permet de construire un avenir pour le PAM qui soit responsable, inclusif, indépendant et voué à l'intérêt général. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de réussite et de bonheur pour sa nouvelle vie de retraitée qui sera sûrement remplie de nouvelles aventures, peut-être un peu moins chronophage mais tout aussi passionnante dans la filière.

En outre, Btissam Derkaoui, chargée de l'administration, a également quitté le réseau. Annie Coppin a assuré l'intérim au dernier trimestre et nous venons de recruter Eloise Bosq à ce poste.

De nouveaux administrateurs ont pris place au Conseil d'Administration et au bureau de l'association.

L'ensemble des activités seront détaillés dans le rapport d'activités qui vous sera présenté juste après, je ne vais donc pas le faire maintenant, toutefois les temps forts ont été les auditions lives des inouis en janvier, Babel Med en mars, le premier Forum de rentrée pendant La fiesta en octobre (dont je tiens à remercier les équipes de leur accueil) puis le MaMA et enfin les showcases des Bars en Trans en décembre.

Avec l'arrivée d'Olivier (à qui nous réitérons la bienvenue à sa première AG), des réflexions sur le réseau ont été menées et les orientations du réseau ont été réinterrogées pour définir de nouveaux axes.

Les adhérents ont été sollicités et invités à des rendez-vous réguliers.

Les partenaires financeurs restent présents et sont sollicités pour un soutien plus affirmé dont le PAM a besoin pour se maintenir, développer ses missions et participer à la construction des politiques publiques en matière de musique.

Sur le plan national, l'année 2024 a été troublée par des législatives anticipées qui ont plongé le pays dans une phase d'incertitude. Or cette instabilité a des répercussions sur les politiques publiques qui ont vues, par l'aggravation des finances publiques, des conséquences, avec un impact immédiat, sur la fin 2024 et sur les budgets 2025 qui seront très impactantes pour notre filière.

Pour cela, il suffit de constater la baisse de 25M€ du budget du CNM, la réforme des aides du CNM avec des impacts sur les lieux par exemple (-2,5M€ sur l'aide aux lieux) ou les coupes drastiques sur les budgets culture des collectivités locales (suppression des budgets dans l'Hérault ou la Loire Atlantique, baisse massive en Bretagne ou dans l'Est).

Pour ce qui nous concerne et sans préjuger du vote des budgets, la baisse de la région Suds reste maîtrisée et maîtrisable (-10% en moyenne) et les villes du département semblent sanctuariser leur financement, mais jusqu'à quand dans un contexte national, de fractions et polarisation de la société y compris au sein de nos lieux et festivals, et international entre un risque de guerre de plus en plus prégnant et une totale décomplexion des pouvoirs populiste et libéraux comme Trump qui n'hésites pas à supprimer le ministère de l'éducation ou humilier ses alliés en installant comme seul dialogue le rapport de forces économique et pas que !

Cependant, l'année 2025 du PAM s'annonce sous de bons auspices avec des orientations clarifiées et des actions précisées.

Au premier semestre 2025, nous co-rédigerons un nouveau contrat de filière avec ses appels à projets ; nous poursuivrons les rencontres/échanges/formations avec les adhérents.

Le PAM relancera le dispositif « Quart2Tour » sur de nouvelles bases ; et a produit les soirées des Inouïs en février (Tandem, Espace Julien), nous avons aussi participé au Babel Music XP en mars; Nous engagerons le volet de l'observation avec un questionnaire socio-économique auprès des adhérents et nous organiserons la seconde édition du forum de rentrée le 9 octobre prochain...

Enfin, nous poursuivons des échanges constructifs avec les partenaires institutionnels et associatifs tant sur les problématiques culturelles que sur les dispositifs et projets en cours de développement (SOLIMA, ICC, Saison Méditerranée, « Mieux produire, mieux diffuser »).

Toutefois, les structures font face à plusieurs défis financiers, notamment la hausse des coûts des prestations, des cachets artistiques, des équipements, et des locations. Ces augmentations contraignent certaines associations à réduire leur offre d'activités, malgré leur rôle essentiel dans l'accès à la culture et leur contribution à l'intérêt général.

Bien que les subventions publiques soient vitales pour nombres d'entreprises culturelles adhérentes au PAM, les réductions budgétaires et les augmentations des coûts représentent des menaces significatives pour leur fonctionnement et leur capacité à maintenir leurs activités. La vigilance reste de mise.

La coopération et la solidarité des acteurs de la filière sont des vecteurs indispensables et le réseau y prendra toute sa place.

Ce rapport moral est aussi pour nous l'occasion de souligner l'importance des décisions politiques, de l'effort de pédagogie que nous devons faire auprès de nos élus et de la défense de notre secteur par leurs soins avec l'appui de notre réseau afin que cesse, non seulement l'ingérence politique dans les programmations mais aussi l'abandon des lieux comme nous l'avons encore vécues lundi soir avec la fermeture définitive des DOCKS.

RAPPORT MORAL

Nous tenons ici à saluer le travail des équipes passées et présentes, qu'elles soient permanentes, intermittentes, prestataires ou bénévoles, et rendre hommages à tous ceux qui ont construits et fait vivre cette aventure, et notamment ceux qui nous ont quitté pour qui j'ai une pensée émue.

Ces évènements sont aussi l'occasion de nous rappeler et de le rappeler aux dirigeants, que notre filière que nous défendons est avant tout au service des publics, que notre travail n'est pas corporatiste, que nous ne nous regardons pas le nombril mais que nous le faisons dans l'intérêt des gens afin de créer de la valeur humaine par le partage, l'écoute, la musique, le vivre ensemble car nous savons que ces concepts ne sonnent pas creux !

Je profite de ce rapport moral pour saluer le travail de l'équipe salariée dont l'engagement au quotidien pour l'ensemble de la filière, nous permet de d'espérer une année combative pour l'intérêt général.

Fait à Marseille le 3 avril 2025.

Le Président
Stéphane Delhaye

NOS VALEURS

NOS OBJECTIFS

NOS MISSIONS

Le PAM est une association qui fédère la filière musicale à l'échelle régionale avec pour objectif de créer des solidarités, de développer des projets, d'être un interlocuteur privilégié des institutions publiques et collectivités, de favoriser la diversité culturelle et l'expression musicale. Il s'agit d'un projet ouvert, positionné dans l'intérêt général. Le PAM prend en compte l'ensemble de l'écosystème dans une logique de filière : création, diffusion, formation, édition, distribution...

Sa création est récente (2017) mais issue de la fusion de deux associations plus anciennes : Phonopaca et Tréma.

Notre projet associatif est tenu de prendre en compte à la fois les enjeux, la situation territoriale régionale mais aussi les fortes évolutions structurelles de la filière de ces dernières années : nouveaux métiers, financements publics en baisse, diminution des ventes de disque, augmentation forte des coûts de production, mais aussi enjeux écologiques, inclusion et égalité professionnelle, accompagnement des pratiques festives...

Face à la vitesse des changements, à la nécessité d'y répondre, la filière a besoin de s'organiser. Les besoins en termes de formation, d'information, de concertation et de coopération n'ont jamais été aussi prégnants. Le PAM a un rôle important pour aider les projets à traverser les mutations, consolider et renforcer l'attractivité de la filière.

La création du Centre National de la Musique prenant la suite du CNV, de l'IRMA, du bureau export et du FCM est devenu un interlocuteur incontournable pour les entreprises de la filière musicale.

NOS VALEURS

NOS OBJECTIFS

NOS MISSIONS

Le PAM est devenu avec le temps, un acteur incontournable du paysage culturel régional. Il reste cependant encore fragile avec une équipe très limitée.

Si certaines missions sont bien identifiées et appréciées (valorisation des projets artistiques) ; les institutions attendent du réseau une intervention plus forte à destination de nos adhérents et du territoire régional. A l'inverse, le PAM attend un soutien plus affirmé de ses partenaires. Leurs aides financières contribueraient à développer des actions territorialisées.

Chacun appelle de ses vœux une co-élaboration plus forte des politiques publiques, à travers la participation des bénéficiaires au diagnostic ou à la réflexion et par des concertations qui permettraient une prise de conscience des besoins mais aussi des possibles et des contraintes. Elles doivent être entretenues dans une relation de confiance renouvelée.

Il est nécessaire d'améliorer la lisibilité de nos objectifs opérationnels et de clarifier la possibilité offerte aux membres.

Au regard de la diversité des sujets, des besoins de transversalité, les moyens dont bénéficie le PAM sont très limités. Les adhérents peuvent jouer un rôle dans les projets menés. Référents, ils peuvent animer des commissions, être référents sur des territoires, mutualiser des projets avec leurs pairs...

Définir les valeurs du PAM, c'est trouver le socle commun, les points fondamentaux réunissant tous les adhérents, identifier ce qui rassemble, ce qui peut être porté collectivement par-delà les différences.

Malgré la multiplicité des réalités, des statuts, des publics visés, des missions ; de nombreuses valeurs et finalités sont partagées.

DES VALEURS INDISPENSABLES

Avec le renouvellement de la gouvernance du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en région Sud (PAM) et de la direction, il s'avérait utile de réinterroger les orientations stratégiques de l'association pour la période 2025-2028.

Cet exercice permet de questionner nos valeurs communes et de les réaffirmer ; de préciser nos axes de travail et de réinterroger nos missions.

Pour construire ces orientations stratégiques, le PAM a porté une analyse globale, s'est appuyé sur l'image et les attentes de nos adhérents (enquête juin 2023 : un réseau Idéal pour vous C'est quoi » ; et a synthétisé ses réflexions dans le cadre d'une journée de travail réunissant le Conseil d'Administration.

Nous pouvons énoncer nos valeurs communes suivantes :

- Agir dans l'intérêt général
- Etre solidaire et coopérer entre acteurs
- Oeuvrer pour une indépendance structurelle et artistique
- S'inscrire dans une économie dont la "lucrativité est limitée"
- Défendre la liberté d'expression et des droits culturels
- Valoriser la création artistique et la diversité culturelle
- Contribuer à l'équité des territoires et à la démocratie interne
- Participer activement pour une responsabilité sociale et économique des entreprises (égalité Femme-Homme, transition écologique)

SOUTENIR LA FILIÈRE EN RÉGION: UNE PRIORITÉ

RELATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

Le PAM s'engage à accompagner et soutenir les acteurs de la filière musicale en région en adoptant plusieurs axes d'action :

- Servir de point d'appui en matière d'information et de conseil.
- Encourager l'interconnaissance et les échanges entre les acteurs.
- Développer des outils de diagnostic et d'animation adaptés aux besoins du secteur.
- Valoriser les actions déjà menées et compléter l'offre existante.
- Mettre à disposition des ressources et des outils pour accompagner les acteurs de la filière.

Notre mission est de contribuer au développement de la filière musicale en région et de favoriser l'émergence de nouvelles coopérations. Ce soutien se décline sous différentes formes tout au long de l'année.

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2024

Depuis la crise sanitaire, nous constatons une augmentation significative des demandes d'accompagnement et de conseil individuel émanant des acteurs de la filière musicale en région. Les besoins les plus fréquemment exprimés concernent :

- La recherche de financements,
- La compréhension de l'écosystème régional,
- Les dispositifs de prévention à destination des publics d'événements,
- La gestion de projet et la structuration,
- Le développement de la diffusion,
- L'accompagnement artistique.
- La mise en relation avec d'autres structures adhérentes

En 2024, le PAM a tenu 21 rendez-vous conseils avec ses adhérents sur des sujets divers parmi lesquels :

- Première prise de contact avec le PAM pour une présentation de la structure adhérente et des missions du réseau
- Demande d'informations sur le contrat de filière
- Demande d'informations sur le dispositif Q2T
- Mise en relation avec une structure adhérente
- Demande d'informations sur les aides aux structures au niveau régional et national

RELATIONS AUX ADHÉRENTS ET RELAIS TERRITORIAUX

Pour mener à bien ses actions et être au plus proche des acteurs du territoire, le PAM fait en sorte de sillonner régulièrement le territoire à la rencontre des actrices et acteurs de la filière musicale.

Dès son arrivée, Olivier Galan s'est déplacé en Région PACA (Cannes, Nice, Toulon, Châteaurenard, Aix, ...) et a pu rencontrer plus de 50 adhérents en six mois. Ces échanges se poursuivent en 2025 afin d'aboutir à la création de relais territoriaux du réseau dans les départements du 04, 05, 06, et 84.

DES TEMPS COLLECTIFS : **FORUM, RENCONTRES, FORMATIONS**

PARTICIPATION À BABEL MUSIC XP - 28 AU 30 MARS

Cette année encore, le PAM a renouvelé sa présence sur le salon méditerranéen dédié aux musiques du monde, Babel Music XP.

Le PAM a mis à disposition de ses adhérents son stand à la Friche de la Belle de Mai pour leur permettre d'y tenir leurs rendez-vous professionnels. L'occasion également d'y présenter les valeurs et missions du PAM aux professionnels accrédités au festival. Un espace dédié aux supports de communication de nos adhérents avait également été mis en place.

Le PAM a également pris part à l'organisation de plusieurs conférences, tables rondes et rencontres à l'occasion de ce salon professionnel.

- Conférence AMA x PAM

Une table ronde initiée en partenariat avec l'AMA (Alliance des Managers d'Artistes) et le PAM.

Cette discussion a pu aborder les enjeux de temporalité et de distance liés à l'éloignement des artistes, ainsi que le rôle de chacun·e — manager·euse, artiste et partenaires — dans la réussite d'un tel projet.

- Conférence SMA x PAM

Une rencontre animée par des représentant·es du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) et du PAM. Occasion de faire le point sur les sujets d'actualité et les enjeux majeurs auxquels le secteur est confronté, tant du côté du spectacle vivant que de la musique enregistrée

- [Conférence EIFEIL x PAM](#)

Ce rendez-vous d'information proposé par la Fédération EIFEIL a permis de présenter les contrats dans l'industrie musicale.

- [Conférence SMA x PAM](#)

Quel avenir pour les festivals ?

Quelles perspectives et solutions pour un modèle durable ?

Derrière un apparent retour à la normale, les festivals font face à de multiples défis et à des constats paradoxaux. En 2023, malgré des taux de remplissage encourageants, près de la moitié des festivals membres du SMA étaient déficitaires. Le paysage des événements musicaux se révèle de plus en plus inégalitaire, oscillant entre une course au gigantisme et une tendance à la décroissance.

DES WEBINAIRES POUR ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS EN 2024

Afin de répondre aux besoins spécifiques de ses adhérents, le PAM a organisé en 2024 une série de webinaires sur divers sujets.

- Jérémy Galliot, coordinateur de la fédération HIERO, a animé un webinaire consacré au mécénat, en abordant ses applications pour la filière musicale ainsi que son cadre juridique.
- Charlotte Le Gal, fondatrice de l'agence digitale Umanoïa, a proposé deux webinaires: l'un sur l'optimisation des sorties digitales, l'autre sur les stratégies numériques appliquées aux projets artistiques.

Au total, 52 adhérents ont pu bénéficier de ces sessions pour approfondir leurs connaissances sur ces thématiques.

UN FORUM DE RENTRÉE DES ADHÉRENTS - 10 OCTOBRE 2024

Pour la première fois, le PAM a initié un Forum de rentrée sur proposition de la Fiesta des Suds. Une occasion intéressante pour mobiliser nos adhérents et créer un temps de travail collectif en début de saison. En outre, ce forum avait la vocation de présenter les nouvelles orientations et d'échanger sur les appels à projets du Contrat de filière en faisant appel à des modérateurs experts. Il a réuni une centaine de participants.

Le déroulé fut le suivant :

Matinée Plénière : Actualités du secteur - enjeux régionaux et nationaux

- Ouverture du forum - Stéphane Delhay, Président
- Présentation des orientations du PAM - Olivier Galan, directeur
- Implication de notre filière face aux défis actuels - Béatrice Desgranges (Marsatac) / Fred Maigne (Chinese Man Records), membres du Conseil National du SMA
- Actualités du CNM - Pierrette Betto, Conseillère auprès de la direction générale, chargée de l'action territoriale 20/30 mns. Echanges
- Contrats de filière et appels à projets et échanges

12h30 - 14h00, restaurant du Musée « Regards de Provence »

Après-midi Ateliers

-Atelier Coopération "Editeur, label, managers, producteurs diffuseurs : Comment faire sens collectivement ?"

David Morel - Label Manager - Jarring Effects

Reflet d'un territoire dense et diversifié, l'écosystème de la filière musicale en région Sud fait face à d'importantes mutations économiques et sociétales. Expérimenter et s'inscrire dans une dynamique collaborative permettrait de renforcer le tissu de la filière et de soutenir le développement de ses entreprises. Il conviendrait de réfléchir à la forme et au contenu que pourraient prendre ces collaborations.

Atelier structuration / aide au développement : "Fragilités structurelles, fragilités économiques : comment y faire face ? "

Clotilde Bernier - Présidente - Mazette

Majoritairement porté par de petites structures, notre écosystème régional est alimenté par des entreprises fortement engagées dans le développement des artistes, la diffusion des œuvres et la promotion de la diversité culturelle. Bien qu'elles constituent un réseau de ressources et de compétences, ces entreprises doivent faire preuve d'une grande inventivité et flexibilité pour assurer la pérennité de leurs modèles économiques. Il est essentiel de réfléchir aux financements publics nécessaires pour garantir leur viabilité, tout en explorant de nouvelles pistes telles que la mutualisation des ressources et des savoir-faire.

-Atelier RSE : "Responsabilités sociétales des organisations (Environnemental, VHSS). Quels projets spécifiques ? Quelles actions efficaces ? "

Céline Guingand - Responsable administrative & financière - COFEES

Gilles Pagès - Responsable du pôle développement - ARSUD

Fédératrices par nature et par leur fonctionnement, les structures de l'industrie musicale jouent un rôle essentiel dans la société en matière de sensibilisation et de soutien à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Bien que souvent réduite aux enjeux environnementaux, la RSE couvre en réalité une multitude de thématiques, telles que les relations avec le public, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), l'accès à l'éducation, ou encore la qualité de vie au travail. Il est nécessaire de nourrir une réflexion sur l'intégration de la RSE au sein de nos projets, de nos pratiques et de nos structures afin de relever les défis sociaux de la filière.

Le projet FAIRLY porté par Grand Bonheur a été présenté durant cet atelier

Le Forum a réuni une centaine de personnes. Ce fut une réussite car les échanges et réflexions collectives ont été nombreux. Les retours furent très positifs. Néanmoins, il aurait été préférable de trouver un espace pour une restauration sous forme de buffet.

LANCEMENT DES APÉROS DU PAM

Afin de favoriser les échanges entre ses adhérents, le PAM a lancé en novembre 2024 un nouveau format de rencontres : Les Apéros du PAM.

Accueillis par un membre du réseau, ces rendez-vous thématiques offrent un espace convivial pour discuter de sujets essentiels à la filière musicale et à ses acteurs. Le premier Apéro du PAM s'est tenu en novembre 2024 au Makeda, autour d'un débat sur l'égalité femmes-hommes dans le secteur, à la suite de la projection du documentaire "La Cantatrice Chôme", réalisé par Manon Caussignac et Florent Barrallon. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Ces rencontres bi-mensuelles se poursuivent en 2025.

RÉORGANISATION DES COLLÈGES DE TRAVAIL

En 2023, le PAM a réuni ses adhérents autour de quatre collèges de travail : lieux de diffusion, production de spectacle, musique enregistrée et festivals.

Cependant, en 2024, l'équipe du PAM n'a pas été en mesure de maintenir l'animation des 14 collèges thématiques existants et ne pourra pas le faire à l'avenir. Face à ce constat, le réseau a entrepris une refonte de son organisation afin de réduire le nombre de collèges et de les rendre plus transversaux.

Désormais, quatre nouveaux collèges structurent les échanges, avec pour objectif de rassembler l'ensemble de la filière et d'assurer une tenue plus régulière des rencontres. Les thématiques abordées seront éclairées par l'actualité du secteur et les politiques publiques régionales et nationales.

Les nouveaux collèges de travail du PAM sont:

- La production
- Le développement artistique
- La relation avec les publics
- Les enjeux des lieux de diffusion

MÉDIATION - PRÉVENTION SENSIBILISATION : PRÉVENTION SONORE, LUTTE CONTRE LES VHSS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PAM RELAIS AGI-SON

AGI-SON œuvre depuis plus de 20 ans pour défendre la création et la qualité sonore dans les musiques actuelles. Avec l'appui de ses relais en région, l'association promeut une gestion sonore équilibrée, conciliant préservation de la santé auditive, respect de l'environnement et conditions optimales de pratique musicale.

Ces actions peuvent être menées en partenariat avec le PIM – Pôle Info Musique, notamment lors des séances de moulage de bouchons auditifs. En 2024, une session a été organisée le 11 octobre 2024 au PIM dont nous avons relayé l'organisation via notre site et notre newsletter.

- **Ear We Are**

Ear We Are est la campagne de prévention des risques auditifs calibrée pour les concerts et les festivals - Gestion de la campagne en région :

<https://earweare.org/organisateur/>

- **Mois de la gestion sonore**

Organisé par AGI SON, le Mois de la Gestion Sonore se déroule chaque mois de novembre. Ce temps fort de rencontres et d'échanges sur les risques auditifs et la gestion sonore dans les musiques amplifiées est organisé avec les relais régionaux d'AGI-SON.

En tant que relais AGI-SON, le PAM assure la logistique de la distribution de la campagne Ear We Are et la diffusion des actualités, informations et temps forts d'AGI-SON auprès de 21 structures.

AGI-SON accompagne aussi ses membres dans la compréhension des nouvelles réglementations liées au décret son et à la législation sur le bruit au travail. Elle met également à disposition de tous de nombreuses ressources sur l'application de ces réglementations via son site dédié.

AGI-SON s'engage également dans la sensibilisation du grand public et des professionnels aux enjeux de la santé auditive, notamment à travers la plateforme EduKson.

Enfin, AGI-SON met en place une série de formations professionnalisantes pour faire monter en compétences les équipes sur les questions de gestion sonore.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS, LES LGBTI-PHOBIES ET LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de ses missions, le PAM s'inscrit dans une démarche active de sensibilisation auprès de ses adhérents sur les enjeux actuels de la filière musicale. À ce titre, le PAM a mis en place plusieurs actions en 2024 pour accompagner ses membres sur des thématiques essentielles telles que la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) et la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le secteur.

• Sensibilisation et formation des adhérents du PAM aux luttes contre les VHSS

Dans le cadre de notre engagement à sensibiliser et former nos adhérents à la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), nous avons organisé plusieurs sessions de formation gratuites.

Un programme étendu sur six mois (octobre 2023- mars 2024) composé de cinq sessions de formation ont été mises en place. Quatre organismes spécialisés ont été sollicités: le CIDFF Arles, Les Catherinettes, Consentis et le Planning Familial 13.

Ces formations ont bénéficié à 63 professionnels de la filière musicale régionale, représentant 32 structures différentes, parmi lesquelles on comptait principalement des festivals, des lieux de diffusion et des producteurs de spectacles.

Afin de répondre aux attentes variées de nos membres, plusieurs sujets spécifiques ont été abordés lors des formations :

- Comprendre et repérer les violences sexistes et sexuelles en milieu festif, accueillir et orienter les victimes.
- Mettre en place un dispositif et un protocole d'accueil pour le public.
- Sensibiliser aux violences en milieu festif.
- Aborder les enjeux de discrimination envers les publics LGBTQIA+ et les violences sexuelles en milieu festif.
- Prévenir et accompagner les violences et le harcèlement sexiste et sexuel dans le spectacle vivant.

Ce programme témoigne de l'engagement du PAM à accompagner ses adhérents dans la mise en place de pratiques plus inclusives et respectueuses.

• Apéro du PAM autour du documentaire La Cantatrice Chôme : un débat sur l'égalité Femmes-Hommes dans la filière musicale

Dans le cadre de ses rencontres bimensuelles, le PAM a convié ses adhérents à une projection-débat autour du documentaire "La Cantatrice Chôme" épisode 2 de Manon Caussignac (novembre 2024). Ce film aborde les enjeux d'égalité femmes-hommes au sein du secteur musical.

Ce deuxième épisode de la série documentaire donne la parole à des professionnel·le·s de la filière : directrices de label, manageuses, techniciennes, chercheuses et militantes. Elles y partagent les nombreux freins auxquels elles ont été confronté·e·s tout au long de leurs carrières.

La projection a été suivie d'un débat animé par Basma Chayani, présidente de l'association Sound Sisters, une structure engagée pour l'égalité des genres dans les musiques actuelles.

Cette rencontre a réuni une trentaine d'adhérents du PAM, parmi lesquels des représentants de lieux de diffusion, des producteurs de spectacles et des producteurs phonographiques.

PRATIQUES RESPONSABLES

STARTER est un projet international lancé en janvier 2020, réunissant 23 structures culturelles – syndicats, réseaux, fédérations, associations et collectifs informels – autour d'un objectif commun : encourager une approche plus responsable dans le secteur musical.

L'initiative vise à sensibiliser les artistes, tourneurs·euses, technicien·nes et programmateur·rices aux enjeux environnementaux en agissant sur plusieurs axes :

- Réduction de l'impact des tournées,
- Limitation de la surconsommation et des déchets liés aux riders (documents d'accueil),
- Promotion d'une alimentation locale et durable dans les caterings (restauration des équipes et artistes),
- Encouragement à la sobriété énergétique dans les fiches techniques.

Comment inciter les professionnel·les du spectacle vivant à adopter des pratiques plus responsables ? Comment réduire l'empreinte écologique des tournées, limiter les déchets, favoriser une alimentation durable et encourager des usages énergétiques plus sobres ? Autant de questions que se posent depuis plusieurs années de nombreux·ses artistes, organisateur·rices de festivals et gestionnaires de lieux, toutes disciplines confondues. Pour y répondre, des engagements concrets voient le jour à travers des chartes, des recommandations et des actions collectives.

Groupes de travail en 2024

- Gouvernance
- Formation & Conseil
- Communication
- Site ressource

Le PAM participe activement au groupe ressource une fois par mois, contribuant ainsi à l'alimentation et la mise à jour des bonnes pratiques du site STARTER.

LA COMMUNICATION INTERNE & EXTERNE

Il est indispensable d'animer et de renforcer l'identité du réseau et de ses membres, rendre lisible et visible les missions du réseau via divers canaux, web et papier.

LES OUTILS DE COMMUNICATION DU PAM

- Google Drive : Pour centraliser l'ensemble des documents de l'équipe mais aussi en diffuser auprès des adhérents et du CA
- Google Agenda : Pour l'agenda partagé entre les membres de l'équipe
- Mailjet : Pour l'envoi des informations du réseau, de la filière et des membres

LES CANAUX DE DIFFUSION DU PAM

- Le site internet : Suite à un relooking début 2024, le site se veut toujours être la vitrine principale de toutes les actualités proposées par le PAM, ses membres, ses partenaires et de la filière, en plus de la nouvelle partie Ressources. 81565 visites en 2024 (x2 par rapport à 2023) sachant qu'il n'y a pas eu de trafic en août suite au piratage du site.
- Instagram : Le plus actif des profils du PAM sur la plateforme sociale la plus pertinente avec une bonne fréquentation et de nombreux relais. C'est une belle vitrine pour relayer toutes les actualités : sur le fil sont postés les festivals et gros événements, les concerts sont quant à eux relayés en story. Environ 90000 impressions de nos contenus, 40% vers nos followers et 60% non-followers (87,2% Publications - 12,6% Stories - 0,2% Réel) 920 followers à ce jour
- Facebook : Suite au piratage de la page en juillet, nous en avons recréer une en septembre 2024 mais il faut le temps de reconstituer une communauté de followers
- LinkedIn : Pour relayer les informations strictement professionnelles
- X : Page toujours active (se pose la question de savoir jusqu'à quand?) même nous n'y relayons que les principaux événements

LES MOYENS DE COMMUNICATION DU PAM

• Newsletters

- Une newsletter mensuelle est envoyée à un carnet d'adresses de 10.000 contacts nationalement pour relayer l'ensemble des actualités du PAM, de ses membres et de la filière.
- Des newsletters spécifiques sont envoyées à chaque événement important organisé par ou avec le PAM, comme pour Quart2Tour, le MaMA, les Bars en Trans, les iNOUÏS, le Disquaire Day, Babel Music XP, le forum de rentrée...
- A l'arrivée de la nouvelle direction en septembre, une nouvelle newsletter hebdomadaire a été mise en place, exclusivement destinée aux membres du PAM, où sont toujours relayées les informations du PAM, les actualités, invitations professionnelles et offres d'emplois des adhérents, mais où est également effectué un travail de veille pour ne manquer aucune actualité ou appel à projets de la filière !

• Supports

Bannières, visuels, flyers, dossiers de presse ou de présentation, power points, signalétique événementielle (bâches, affiches, kakémono) sont réalisés pour les événements du PAM ou auxquels le réseau participe.

Réalisation d'un aftermovie suite à l'événement "Bulles, Music & Flamants Roses" du PAM au Bar à Bulles de la Machine du Moulin Rouge à Paris lors du MaMA Music & Convention, diffusé sur les réseaux sociaux. Disponible en cliquant [> ICI <](#)

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ANTENNE PACA DES INOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES



Le programme iNOUÏS repose sur trois piliers : Repérage et sélection / Diffusion scénique / Accompagnement et formation.

Tout commence par l'Appel à Candidatures, ouvert à l'ensemble du territoire national ainsi qu'à la Belgique et la Suisse. Les candidatures sont ensuite examinées lors d'une première phase d'écoute, organisée dans chaque territoire d'Antenne par un jury composé de professionnel·les régionaux. Ce processus permet d'établir un état des lieux des artistes et groupes en activité.

Les Auditions Régionales marquent l'étape suivante : les 150 artistes ou groupes présélectionné·es en 2024 se produisent sur scène lors de concerts gratuits et ouverts au public, offrant ainsi une occasion précieuse d'évaluer leur présence scénique.

Enfin, en février, le comité national se réunit. Composé des Antennes, des programmateur·ices du Printemps de Bourges et des conseiller·ères artistiques, il écoute, visionne et débat autour des prestations des 150 artistes présélectionné·es. À l'issue de cette sélection rigoureuse, une trentaine d'entre eux auront l'opportunité de se produire lors du festival du Printemps de Bourges, en avril.

En 2024, le PAM a accompagné Charlie Maurin, responsable de l'antenne iNOUÏS PACA, dans l'organisation des journées de jury au 6MIC ainsi que des Auditions Régionales, qui se sont tenues à l'Espace Julien le 19 janvier 2024 et au 6MIC le 20 janvier 2024.

Les artistes sélectionné·es pour ces auditions étaient : AVEE MANA, BIENSÛRE, ESSPE, iTi, JON ONJ, LUUFA, LYNN, MADLEN KEYS, MISA et SILOH.

À l'issue de cette étape, le PAM a eu le plaisir d'accompagner le groupe BIENSÛRE et l'artiste iTi lors de leur semaine au Printemps de Bourges.

Toutes les infos sur le dispositif : <https://www.reseau-printemps.com/>

LE DISPOSITIF QUART 2 TOUR



Conçu pour soutenir l'accompagnement artistique, la formation, la promotion et la diffusion des artistes régionaux en développement, le dispositif Quart2Tour vise à encourager leur circulation, d'abord à l'échelle régionale, puis nationale, afin de renforcer et d'affirmer leur projet artistique.

À travers cette initiative, le PAM contribue, au sein du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musique, à la mise en lumière de nouveaux talents repérés et soutenus par les membres de son réseau. Ce programme leur ouvre ainsi de nouvelles perspectives de collaborations et favorise le développement de leur création.

En portant cette action collective, le PAM complète le travail mené par ses adhérents en poursuivant plusieurs objectifs :

- Encourager la création musicale régionale
- Soutenir l'émergence de nouveaux talents et leur rencontre avec le public
- Accompagner la structuration et le développement économique de la filière
- Favoriser la coopération et la mutualisation des ressources
- Créer des opportunités d'échanges et de formation

En 2024, nous avons reçu 44 candidatures d'artistes tous parrainés par les structures. Huit lauréats ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé ainsi que d'une tournée régionale dans divers lieux de diffusion et festivals : Catchy Péril, Clameurs, Curtism, Julai, Liquid Jane, Madlen Keys, Misa et Vinscat.

Le PAM a constaté un essoufflement du dispositif Quart 2 Tour. En effet, alors qu'une quarantaine de dates ont été réalisées en 2022 et 2023, nous observons pour l'année 2024 une réduction significative, avec seulement 27 dates programmées.

Face à ce constat, le PAM a initié en décembre 2024 un groupe de travail pour repenser en profondeur le dispositif Q2T, tant sur le fond que sur la forme. L'objectif est d'ajuster le dispositif afin qu'il réponde mieux aux attentes des adhérents, des lieux de diffusion et qu'il permette une circulation optimale des artistes émergents dans la région.

Le PAM a invité dans ce groupe de travail l'ensemble de ses adhérents, aussi bien les porteurs de candidatures que les lieux de diffusion.

A la suite de deux réunions, le groupe de travail a statué que :

Le dispositif Quart 2 Tour (Q2T) est une aide à la diffusion, et son positionnement doit se recentrer sur cet objectif principal.

En ce sens des objectifs ont été affirmés:

- Soutenir l'émergence des artistes musiciens en Région et faciliter leur circulation sur le territoire de notre réseau.
- Mettre en lumière les projets d'accompagnement portés par les adhérents du PAM.
- Valoriser l'action du PAM dans la structuration et le développement économique de la filière musicale.

Afin d'en faciliter la mise en place, le dispositif se concentrerait sur 4 à 5 lauréats par édition. Une nouvelle temporalité a été définie de septembre à septembre, avec un appel à candidature au début du printemps, afin de mieux répondre aux besoins des structures de diffusion et à leurs calendriers de programmation.

PRÉSENCE DU PAM SUR LES ÉVÉNEMENTS PRESCRIPTEURS DE LA FILIÈRE MUSICALE

- Le PAM au MaMa Music & Convention



Chaque année en octobre, le MaMA Festival & Convention offre aux producteur·rices de spectacles, agences, labels, éditeurs et managers l'opportunité de présenter leurs artistes, français et internationaux, devant le public parisien, les médias et des professionnel·les du monde entier. Pendant trois jours, dix salles et lieux emblématiques du quartier Pigalle-Montmartre accueillent une programmation variée, mêlant rock, hip-hop, électro, folk, pop et bien plus encore. Le MaMA mise sur la découverte en proposant un équilibre entre artistes reconnus et émergents.

Depuis sept ans, le PAM y programme trois groupes lors d'un showcase au Bar à Bulles de la Machine du Moulin Rouge. Cet événement constitue une véritable mise en lumière des artistes régionaux dans un cadre professionnel privilégié, réunissant les principaux acteurs de la filière musicale, tant au niveau national qu'international. Ce showcase exclusivement réservé aux professionnel·les, annoncé auprès des accrédité·es du MaMA, représente une opportunité unique de rencontre et de mise en réseau.

En 2024, plus de 300 professionnel·les, nationaux et internationaux, ont ainsi pu découvrir les artistes de notre région et établir des contacts avec leurs producteurs et diffuseurs.

Les artistes présenté.e.s cette année étaient :

- King Krab - Étincelles Productions
- Isadora - Chinese Man Records
- Jon Onj - Orizon Sud

Aftermovie disponible [> ICI <](#)

• Le PAM aux Bars en Trans



En 1985, les Apéro Trans investissaient les bistrots rennais, ces lieux d'échange et de fête, pour offrir aux artistes émergents une première scène. L'objectif ? Profiter de l'effervescence des Trans Musicales pour révéler de nouveaux talents. Depuis, le festival a changé de nom et grandi, mais son ambition reste la même.

Aujourd'hui, les Bars en Trans sont devenus une véritable vitrine de la nouvelle scène française, révélant chaque année des artistes promis à un bel avenir. Avec une programmation éclectique mêlant chanson française, électro, rock et autres courants des musiques actuelles, le festival conjugue exigence artistique et ambiance festive.

Cette année encore, le PAM a participé au festival Bars en Trans en mettant en lumière des artistes issus de son réseau adhérent.

L'appel à candidatures lancé en juillet dernier a rassemblé 16 candidatures, provenant de 11 structures adhérentes.

Les artistes sélectionnés étaient :

- Le Môme (Panda Events)
- Avey Mana (Étincelles Production)

Showcase – Salle de la Cité

Public : Environ 70 personnes présentes.

Retours : Le groupe Le Môme a exprimé sa satisfaction quant à leur performance.

Concert d'Avey Mana au Penny Lane :

Public : Salle complète

Retours : Malgré quelques soucis techniques mineurs, le concert a été un succès, et l'accueil du public rennais a été très positif.

Le bilan global de cette édition est satisfaisant mais nous ne pouvons en mesurer son impact en terme de développement des artistes.

Nous reviendrons vers Panda Events et Étincelles Production courant 2025 pour évaluer :

- Les retombées pour les groupes programmés.
- Les opportunités offertes aux structures adhérentes suite à la participation au festival.

Le déplacement du directeur et de l'animateur de réseau pourrait être rationalisé au regard du travail à fournir. Le directeur n'est pas intervenu dans l'organisation ou la production des deux groupes. Il a cependant assisté à une rencontre organisée par la Fédélima et a rencontré collègues et personnes du Ministère de la Culture.

En 2025 le PAM souhaite re-questionner sa présence sur les événements prescripteurs de la filière au travers d'un groupe de travail avec ses adhérents.

• Soutien à la distribution indépendante : Disquaire Day



L'Opération Disquaire Day – Le 20 avril en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
<https://www.disquaireday.fr>

Nadine Verna a participé aux Conseils d'Administration et à l'AG du Disquaire Day et y représentait les réseaux territoriaux.

Le Disquaire Day / Records Store Day est la journée internationale des disquaires indépendants. Elle a pour but de les soutenir tout en valorisant leur activité essentielle à la survie du disque et de la filière musicale enregistrée. La date de l'édition 2024 était le samedi 20 avril.

Dès 10h00 le samedi 20 avril, les disquaires participants à l'opération ont proposé des vinyles en édition limitée, édités pour l'occasion au sein d'un catalogue national.

Le vinyle "Memories & Tapes" de French 79, au catalogue de notre adhérent Interne/ Externe, le label de Grand Bonheur, faisait partie de la sélection officielle.

Six événements ont été organisés en région Sud par les disquaires affiliés:

- Showcase de Tony Truand (Les Wampas) chez Lollipop Music Store (Marseille)
- Showcase de Al Iman Staff chez Galette Records (Marseille)
- Showcase de Suspifun à la Maison Hantée organisée par Sabre Tooth (Marseille)
- Petit-déjeuner offert chez Cultures Oblique (Marseille)
- Showcases de Diogo Strausz et Sabor a Mi au Frigo par Panda Events (Nice)
- Rencontre avec Christophe "Kiko" Zaepfel pour la sortie du 2e livre "L'Abcdr du Rap" suivie du showcase d' El Botcho chez la Cellule Records (Toulon)

Le rôle du PAM a été de coordonner l'opération et de communiquer largement sur l'opération.

Les disquaires participants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été:

Bad Taste Concept Store – Toulon | Cosmic Trip – Draguignan | Cultures Obliques – Marseille | Discotis – Cannes | Galette Records – Marseille | Général Music – Avignon | Hit Import – Nice | L'Introuvable – Saint Raphaël | La Cellule Records – Toulon | Le Fuzz – Marseille | Le Passeur de l'Isle – L'Isle sur la Sorgue | Librairie Actes Sud – Arles | Lollipop Music Store – Marseille | Musical Box - Digne-les-Bains | Mod Disc – Cavaillon | Sabre Tooth – Marseille | Sonic Import – Nice | Tangerine Musiques – Marseille | Vintage & Collector - Vaison-la-Romaine

AU COEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

CONTRAT DE FILIÈRE

Le contrat de filière 2020-2023 cosigné entre l'Etat/DRAC, le Conseil Régional et le CNM a été prorogé d'une année (2024) dans l'attente que les partenaires définissent un nouveau contrat 2025-2028. Bien qu'il permette de créer un socle commun entre les différentes institutions, son bilan est mitigé et ne semble pas structurer le territoire à la hauteur attendue. En outre, l'information et l'animation de ce contrat ne sont pas probantes. Le PAM est favorable pour en assurer la coordination et l'animation.

En 2024, le Pôle a travaillé à l'accompagnement du Contrat de filière en région dans le cadre de sa participation au sein du comité stratégique et du comité technique mis en place tout au long de l'année.

Le pôle en lien avec les partenaires du Contrat de filière en région dont COFEES et ARSUD accompagne un programme d'animation et de concertations sur l'année :

- mise en concertation régulière sur les problématiques et les enjeux de la filière. Ces temps de travaux permettent d'imaginer les appels à projets ou mesures structurelles à valider dans le cadre de la convention.
- Comités techniques : 5 temps de travaux dans l'année

Plusieurs temps d'animation ont été organisés pour associer les acteurs : Webinaire de présentation CDF en septembre - Groupe de travail et forum de rentrée portant sur des réflexions liés aux appels à projet.

Des rendez-vous conseils ont été organisés dans le cadre des appels à projets : une dizaine de structures ont consulté le PAM pour analyser leur projet et documents financiers en amont du dépôt.

L'appel à projet fut néanmoins tardif (mi septembre- début novembre pour un comité de sélection qui devait se tenir le 23 novembre et fut reporté le 13 janvier 2025.

Le bilan contrat de filière 2024 fait apparaître les éléments suivants : 44 dossiers déposés /25 acceptés au global dont :

- 13 déposés et 7 validés pour Responsabilité Sociale des Entreprises pour un montant de 90.000 € -
- 9 déposés et 5 validés pour la Coopération pour 61.000 € -
- 22 déposés et 13 validés pour la Structuration pour un montant de 205.000 €

Nous avons également participé à la journée organisée par le CNM qui invitait les réseaux territoriaux à Paris en mars 2024.

COREPS

Toutes les infos : <https://coreps-provence-alpes-cote-dazur.com/>

Nadine Verna puis Olivier Galan sont mandatés par le SMA afin de siéger au COREPS.

Initié par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud, le Comité régional des professionnels du spectacle est un espace d'échanges pour favoriser le dialogue entre les partenaires publics et les représentants des professions (spectacle vivant, audiovisuel, cinéma).

Trois groupes de travail ont été mis en place en 2024 pour 3 temps de travaux chacun : GT emplois insertion formation - GT Public - GT Droits culturels.

Le 21 mars 2024, une journée professionnelle a été animée par le Réseau Culture 21 sur les droits culturels.

Le Pacte régional de transition écologique a été conçu en 2024 autour de temps de concertation, dont un le 5 avril 2024. Il s'agit d'une déclinaison du CACTé qui prend en compte les spécificités régionales.

Un temps de réflexion a été organisé le 14 juin 2024 par LAB France Travail pour "Répondre aux besoins de recrutement des métiers techniques".

Quatre comités de pilotage se sont tenus en 2024 : 14 mars, 6 juin, 10 novembre et 6 décembre.

Le 10 novembre, il s'agissait de dresser un bilan des travaux réalisés en 2024 et de définir de nouvelles thématiques. Nous n'avons pu y participer car nous organisons au même moment le Forum de rentrée; idem en décembre où nous étions à Rennes.

SOLIMA

Ce schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles répond à une volonté de concertation et de co-construction des politiques publiques en matière de musiques actuelles.

Dans notre cas, il s'agit d'une volonté de la ville de Marseille et de l'Etat de réaliser un état des lieux et de définir des orientations à moyen et long terme.

OBSERVATION-RESSOURCES: UN AXE EN DÉVELOPPEMENT

L'OBSERVATION

À la demande de ses adhérents et en réponse à l'intérêt manifesté par ses partenaires publics, le PAM va réaliser une enquête socio-économique visant à mieux comprendre les dynamiques de la filière.

Pour mener à bien ce projet, le PAM s'appuiera sur l'observation participative et partagée via le collectif POPP et sur l'outil d'enquête GIMIC.

Le collectif POPP rassemble :

- Des groupements (fédérations, réseaux, collectifs, syndicats) ;
- Des collectivités
- Des institutions (agence, centre national...);
- Des sociologues et universitaires...

L'équipe du PAM a défini les étapes suivantes pour structurer cette démarche :

1. Formation à l'outil GIMIC : Arthur suivra une formation dédiée.
2. Définition du périmètre d'enquête : délimitation du sujet.
3. Création d'un questionnaire de base : élaboration initiale à partir des ressources OPP, avec l'appui technique de ses membres.
4. Constitution d'un comité de réflexion : pour affiner les items et garantir la pertinence des questions.
5. Validation du questionnaire : approbation finale du contenu.
6. Lancement de l'enquête : diffusion auprès des adhérents du PAM et potentiellement non adhérents.
7. Analyse et restitution : traitement des données et rédaction du rapport d'enquête.

Rétroplanning

1er trimestre 2025

- Formation à l'outil GIMIC.
- Création du questionnaire de base et mise en place du comité technique.
- Validation finale du questionnaire.

2nd trimestre 2025

- Diffusion de l'enquête.

3ème trimestre 2025

- Clôture de l'enquête et début de l'analyse des données.
- Publication du rapport d'enquête.

LE SITE RESSOURCES DU PAM

À la demande de ses partenaires et afin de mieux informer ses adhérents, le PAM a entrepris en 2024 une refonte de son site internet pour y intégrer un espace ressources.

Cet espace a pour vocation de centraliser une diversité d'informations sur la filière musicale, notamment des enquêtes, des outils, des fiches métiers et des présentations de structures. Il se structure autour de deux grands axes :

Les ressources métiers : des contenus en lien direct avec l'activité des acteurs de la filière musicale.

Les ressources enjeux : des ressources abordant les grandes thématiques sociétales qui traversent le secteur, telles que la lutte contre les VHSS, l'égalité femmes-hommes, la qualité de vie au travail, la RSE ou encore la transition écologique.

Cet espace est régulièrement mis à jour par l'équipe du PAM afin d'enrichir et d'actualiser les contenus proposés.



NOS PARTENAIRES

LES RÉSEAUX TERRITORIAUX

Site de la coopération : <https://www.cooperation-reseaux-territoriaux.org/>

Le PAM s'investit dans la Coopération des pôles et réseaux régionaux de Musiques actuelles en France. Ces 13 réseaux régionaux mobilisent près de 1 300 structures.

La Coopération des réseaux et pôles s'est réunie à Metz en septembre 2024 pour un séminaire de trois jours autour de temps collectifs : organisation d'ateliers sur la structuration de la coopération des réseaux et de l'interconnaissance des métiers qui

traversent notre filière. Une cinquantaine de professionnels des différents réseaux étaient présents.

Des groupes de travail se réunissent régulièrement tout au long de l'année : contrats de filière, coopérations diverses, fonctionnement de la coopération, gouvernance partagée, observations collectives, politiques sectorielles, prévention santé, rso, égalité.

Un courrier collectif a été rédigé à l'attention du CNM; une demande de rendez-vous auprès de la DGCA a été faite (rendez vous pris en février 2025). Ces initiatives se font en concertation avec les réseaux nationaux et le Syndicat des Musiques Actuelles.

UNE IMPLICATION FORTE AU SEIN DES FÉDÉRATIONS NATIONALES

- **Syndicat des Musiques Actuelles**

Syndicat représentatif des entreprises relevant des Musique actuelles, Nadine Verna a siégé au Conseil National du SMA au titre des réseaux régionaux. Son mandat s'est achevé lors du Congrès national à Brest en septembre dernier.

- **Fédération des Labels et distributeurs indépendants français**

Le PAM siège au Conseil d'Administration de la FELIN pour faire redescendre sur le territoire l'actualité nationale liée à la musique enregistrée. Ce partenariat a pour but de valoriser, représenter et accompagner nos adhérents respectifs face aux changements profonds de l'industrie musicale.

- **Fédération des éditeurs musicaux nationaux français**

La fédération EIFEIL a été créée en 2011 pour représenter et mettre en réseau les éditeurs de musique indépendants en France. Elle est un lien incontournable pour la professionnalisation, le développement et la pérennisation de nos métiers, du droit d'auteur et des emplois de ce secteur. Nadine Verna était membre du Conseil d'Administration.

- **Disquaire Day**

Le PAM est présent au Conseil d'Administration du DDAY. Chaque année depuis 13 ans, le Disquaire Day est une véritable célébration de la musique, une journée entièrement consacrée aux vinyles inédits, aux disquaires indépendants et au live.

- **Le PAM au comité d'attribution**

Carte blanche aux artistes - Conseil régional
Provence en Scène - Département 13
Pépinière d'artistes - Nomades Kultur

GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

L'Assemblée Générale s'est tenue le 14 mars 2024 au 6MIC à Aix en Provence.

La matinée a été consacrée à la validation des documents statutaires et l'après-midi à un séminaire destiné aux adhérents. Les sujets abordés ont été les suivants :

- 14h30-15h45 : Présentation et débat autour du projet DECLIC (Décarbonnons le live collectivement) initié par le SMA et la Fédélisma
- 16h-17h30 : Parole aux adhérents

DES ADMINISTRATEURS MOBILISÉS

Quatre Conseils d'Administration ont été organisés en 2024 : 20 février, 13 juin, 16 septembre et 16 décembre. Depuis la rentrée chaque sujet fait l'objet d'une note posant le contexte et les éléments de décision.

Pour rappel, le CA est composé de structures représentatives de la filière mais aussi de structures représentatives des départements en région, soit 20 personnes composant le Conseil d'Administration.

Composition des membres du Conseil d'Administration en 2024:

Président : Stéphane Delhaye - 6MIC

Vice-Présidente : Sarah Lepêtre - La Meson

Trésorier : Aurélien Pitavy - Charlie Jazz

Trésorier adjoint : Jean-Marie Kerinec - Coriace / Blue Line

Secrétaire : Elodie Le Breut - AMI

Secrétaire adjoint : Thierry Noygues - Orizon Sud

AIM - Florent Piraud

Association Kaya - Emmanuel Lamic

Chinese Man Records - Frédéric Maigne

Concerto Soave - Patrice Poulain

Du Vivant dans nos Cordes - Otilie Bouchareu

Grand Bonheur - Olivier Jacquet

It's OK - Sofi Nooij

La Clique Production - Arnaud Amat

Le Cri du Port - Armel Bour

Les Passagers du Zinc - Pierre Chaix

Les Suds à Arles - Rémy Gonthier

MJC Picaud - Jacob Khelil

Rezo Corse - Stéphane Biancarelli

Tandem - Patricia Delot-Legay

JOURNÉE GOUVERNANCE (24 SEPTEMBRE 2024)

Cette journée avait deux objectifs principaux :

- Définir les valeurs du réseau, définir les objectifs et questionner les actions menées
- Définir la répartition des responsabilités entre la direction du réseau, le bureau et le Conseil d'Administration de l'association.

Quatre petits groupes ont été créés pour travailler sur les valeurs puis les groupes ont fusionné pour échanger sur les valeurs.

Le troisième temps a été consacré à la gouvernance de l'association en précisant les missions et prises de décisions de la direction, du bureau et du CA. Un tableau a été rempli et figure dans le dossier.

Il a été précisé que le Bureau est chargé des affaires courantes (économie, RH) mais que la plupart des décisions relèvent du Conseil d'Administration.

Concernant les ressources humaines, le CA souhaite que les salariés participent ponctuellement aux CA sur les sujets les concernant.

En outre, les salariés rencontreront deux administrateurs après leur entretien annuel.

Deux administrateurs ont été mandatés pour les sujets RH.

UNE ÉQUIPE DE CHOC

L'équipe est composée de quatre personnes:

Nadine Verna puis Olivier Galan : direction à temps complet - Gouvernance de la vie associative- Animation du réseau- Co constructions de politiques publiques- RH

Arthur Lacube : animateur de réseau - Dispositifs et événements - Animations des collègues et groupes de travail - Actions de prévention - Soutien aux adhérents

Manar Al Mouadmani : temps partiel (26h) - Gestion du site internet - réseaux sociaux - newsletters internes et externes - relations médias

Btissam Derkaoui : temps partiel (24h) - Assistante administrative - administration du réseau- gestion des adhérents

Nadine Verna a pris sa retraite fin août 2024. Elle a été remplacée par Olivier Galan, recruté dans le cadre d'une procédure de recrutement validée par le CA.

Btissam Derkaoui, fut en congés maladie à partir du 1er juin 2024 et a quitté l'établissement le 13 décembre 2024 pour inaptitude au poste. D'octobre à décembre, elle a été remplacée par Annie Copin (présente une journée par semaine) pour assurer la gestion à minima de l'association. Le poste a été pourvu le 17 février par Éloïse Bosq.

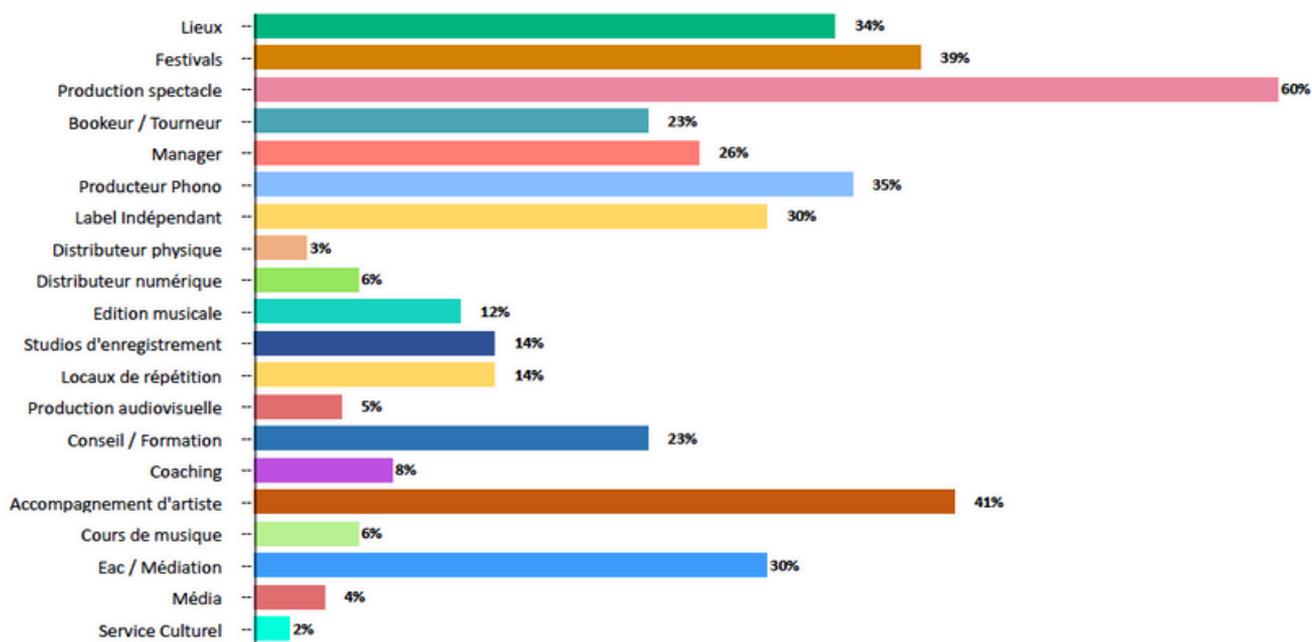
LES ADHÉRENTS

Le réseau est actuellement composé de 105 adhérents à jour de leur cotisation. Nous pouvons ajouter à ce chiffre une dizaine de disquaires partenaires et de cinq structures adhérentes au "REZO" (réseau corse adhérent).

Les adhérents sont très concentrés à Marseille (49%) alors que les autres territoires sont composés d'un nombre limité de structures.

L'enjeu est donc d'explorer les territoires et d'élargir notre rayonnement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DES ADHÉRENTS



04. Plage Sonore - Mjc Manosque -

05. Du vivant dans nos cordes - Fluide Parade - Kaya - Bruit Blanc - Le Gorille -

06. Allover - Art'Up - Azur Music Prod - C'Picaud - Centre culturel Mandelieu - Imago Records - Le Frigo 16 - Nouvelle Vague - Nuits du Sud - Panda Events

13 6MIC - Adagio Prod - AIM - Charlie Jazz - Dalida Institute - Etincelles Production - Forum des Jeunes et de la Culture - Incite Records - Jazz Convergence - La Boite A Mus' - La Guinguette Sonore - Le Petit Duc - Les Passagers du Zinc - Les Suds à Arles - Manivette Records - MG Management - MJC Allain Leprest - MJC Prévert - Mpt Vitrolles - Mus Production - Musical Riot - Nomades Kultur - Nuits Metis - Salon de Musique/ Imfp - Studio Eole - Umanoa - Village 42 (27)

MARSEILLE

Adequat Prod - Aequo Management - Agence Item - AMI - Arts et musiques en Provence - Babel Music XP - BackUp Production - BMC Marseille - B-Side Production - Bi:Pole - Binaural Prod - Body'n'Voice - Cabaret Aléatoire - Chinese Man Records - Cie Nine Spirit - Commune de Nuit - Cie du Bayou - Concerto Soave - Coriace - CréAgency - Ecllosion13 - Espace Julien - Espace Musical Hypérion - Fiesta des Suds - Free Monkey Records - Friche de la Belle de Mai - Galette Records - GMEM - Grand Bonheur/Internexterne - Hey Bronco Records - Indalo - IOT Records - It's Ok - Kyl Kobyz - L'Embobineuse - L'Emouvant Immobilie - La Boite à Musique - La Clique Production - La Meson - Le Cri du Port - Le Makeda - Le Moulin - Le Nomad' - Les Filles Soniques - Make Me Prod - Marseille Jazz des Cinq Continents - Odysée Productions - Orane/Marsatac - Onde Music - Orizon Sud - Piment Rouge - Planete Mars - Quartiers Nord - Radio Grenouille - Rescue& Return Records - Sonica Vibes - Sound Sisters - South Publishing - Sud Concerts - Sud Culture - Ubitech - VLB Recording

83 Azur Music Festival - Culture Plus - Nova Lux Production - Tandem - Théâtre le Rocher

84 Ajmi - Akwaba - Association Andalouse - Insane Festival Joke and Buzz - La Gare de Coustellet - Naï No Production One Kick Music - Pineapple French Pop - Taxi Pantai

CORSE

Antenne iNOUÏS Corse - Rezo Corse

CONCLUSION

L'année 2024 a été principalement consacrée à la préparation et à l'accompagnement du futur projet du PAM, qui a vu en septembre 2024 un changement de direction.

Conforter la RH existante

Renforcer les partenariats et actions liées à la transition écologique et à

l'Égalité FH et des genres

Accompagner le cadre de

l'ouverture d'un Service

Observation-Ressource

Renforcer notre présence dans les instances représentatives pour

accompagner la co-construction des politiques publiques

Engager une gestion prudente et raisonnée pour l'avenir du projet

REMERCIEMENTS

Le PAM souhaite remercier ici l'ensemble des acteurs qui construisent notre filière musicale en région, ses partenaires régionaux et nationaux, les collectivités et institutions en région qui l'accompagnent au quotidien dans cette aventure collective et prospective.

LES PROFESSIONNELS EN REGION

Agence culturelle ARSUD

Cofees - Collectif des festivals éco-responsables

LES PROFESSIONNELS AU NATIONAL

SMA - Syndicat des Musiques Actuelles

FEDELIMA - Fédération nationale des lieux de diffusion

FELIN - Fédération des Labels et distributeurs indépendants

EIFEIL - Fédération des éditeurs musicaux indépendants français

ZONE FRANCHE - Réseau des Musiques du monde

DDAY - Association Disquaire Day

COOPERATION DES RESEAUX : Haute Fidelité - Norma - Rif - Grabuge Octopus -

Rim - Fracama - Le Pôle de Nantes - La Fema - Supermab PRMA - Grand Bureau

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ville de Marseille

Centre National de la Musique

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Métropole Aix-Marseille (Actions : Egalité - Observation - ressource)



RAPPORT D'ACTIVITE SOUMIS AU VOTE EN ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AVRIL 2025

Le Président, Stephane Delhaye

La Vice-présidente, Sarah Lepêtre

2024

PAM - PÔLE DE COOPERATION
DES ACTEURS DE LA FILIERE
MUSICALE EN REGION SUD &
CORSE

MERCI

Assemblée générale en date du 3 avril 2025

